DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

*

N° 40/2026

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le trois novembre deux mil vingt-six, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles Perrin.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Myriam Perrin, Alain Arnaud, Marie-Claire Berrerd, Geneviève Foley, Sandrine Bessenay, Ludovic Batteur, Laurent Duzelet, Charles Millot, Adrien Carret, Damien Lamboley.
Absents : Mirabelle Rousset-Charensol, Maryline Trichard

Laurence RENOUX a été élue secrétaire de séance.
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 29 octobre 2026

OBJET : Modification du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'article L. 361-1 du Code de l'Environnement ;
VU les articles L. 161-1 à L. 161-13 du Code Rural et de la pêche maritime, notamment son article L. 161-2 ;
VU l'article L. 311-3 du Code du Sport ;
VU la circulaire du 30 août 1988 relative aux Plans Départementaux de Promenade et de Randonnée, notamment son III ;
VU la délibération du Conseil Général du Rhône du 20 juillet 1992 relative à l'approbation du PDIPR ;
VU la délibération du Conseil Général du Rhône du 17 mai 2002 relative à la révision du PDIPR, modifiée par la délibération de la Commission Permanente du Département du Rhône n° 006-01 du 3 février 2022,
VU la délibération n° 039-21 du Conseil Départemental du Rhône du 13 octobre 2026 relative à la modification du réseau PDIPR sur la commune de Vaux-en-Beaujolais ;
Considérant la modification du réseau du PDIPR traversant le territoire de la commune ;
Vu la délibération n° 13/09 du conseil municipal de Vaux-en-Beaujolais du 24 mars 2009 relative à la création du PDIPR sur la commune, modifiée par la délibération n° 9/2023 du 7 mars 2023,

Le conseil municipal de VAUX-EN-BEAUJOLAIS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : APPROUVE l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des chemins ou portions de chemins tels qu'ils sont reportés sur la carte ci-annexée sous réserve, le cas échéant, des conventions de passage avec les propriétaires concernés,

Article 2 : APPROUVE l'inscription au réseau touristique du PDIPR des chemins (ou portions de chemins) tels qu'ils sont reportés sur la carte ci-annexée,

Article 3 : S'ENGAGE en cas d'aliénation d'un chemin rural inscrit sur le PDIPR à maintenir ou rétablir la continuité de l'itinéraire par un itinéraire de substitution qu'il proposera au Département du Rhône,

Article 4 : S'ENGAGE à maintenir l'ouverture au public des itinéraires concernés et à en assurer l'entretien,

Article 5 : GARANTIT leur remplacement en cas de suppression consécutive à des opérations publiques d'aménagement foncier,

Article 6 : ACCEPTE le balisage et l'équipement signalétique des itinéraires qui sont définis à l'article 2°, le Département du Rhône en assurant la mise en œuvre et l'entretien,

Article 7 : S'ENGAGE à informer le Département du Rhône de tous les projets de travaux sur les chemins ruraux ou voies communales concernées,

Article 8 : S'ENGAGE à opérer une surveillance régulière des itinéraires tels qu'ils figurent au plan ci-annexé et à prévenir immédiatement le Département du Rhône de toute difficulté affectant leur continuité,

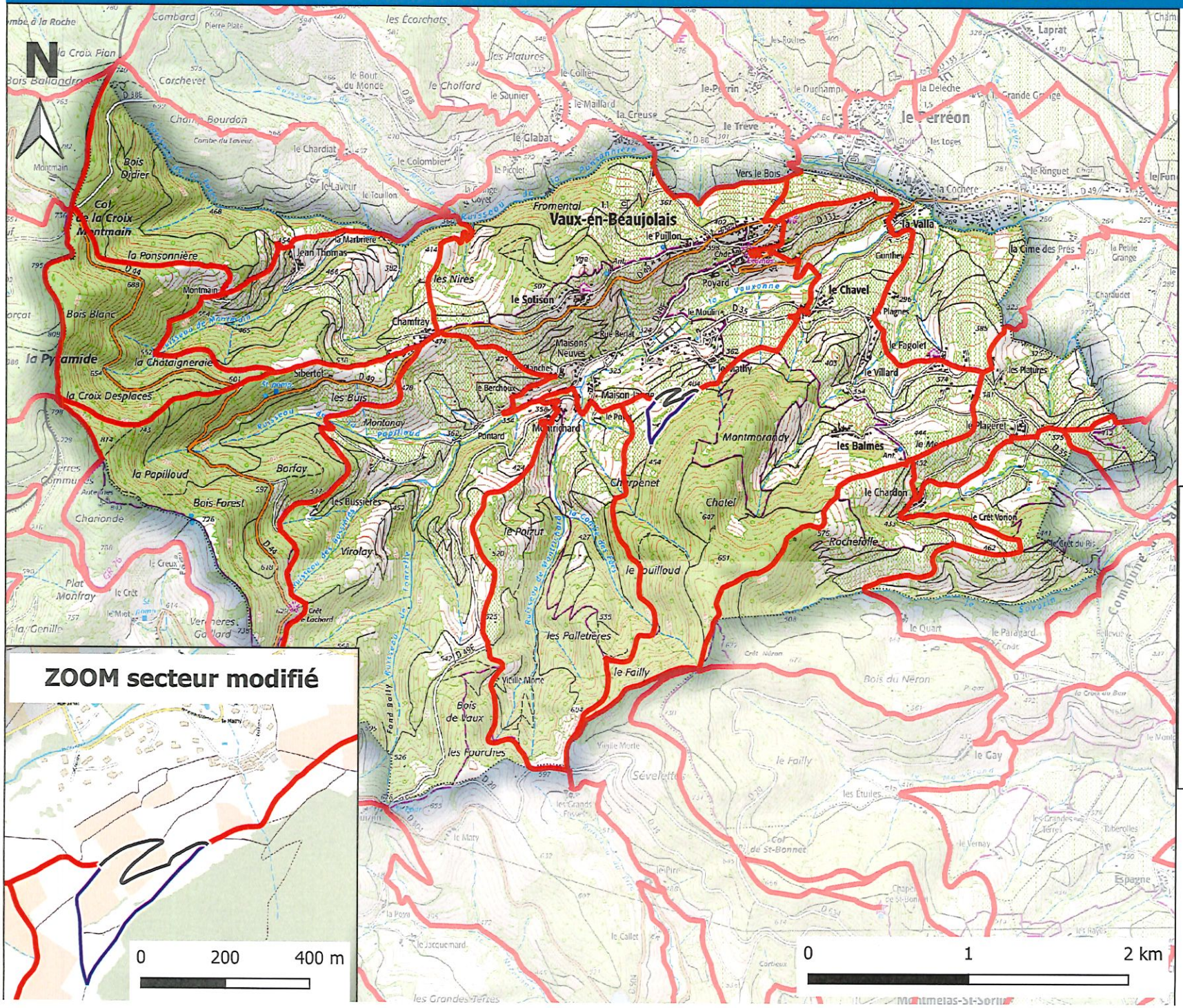
PERRIN Jean-Charles,
Maire

RENOUX Laurence
Secrétaire de séance

Date de télétransmission en préfecture : 05/11/2026
Date de publication sur le site Internet : 05/11/2026

Proposition de modification du PDIPR sur la commune de VAUX-EN-BEAUJOLAIS

ANNEXE 5



ZOOM secteur modifié

LÉGENDE

Réseau PDIPR actuel

- Réseau touristique

Modification PDIPR

- Classement réseau touristique
- Classement réserve
- Déclassement réseau



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Pôle Éducation & Attractivité
Direction Développement Culturel et Sportif du Territoire
Mission Sport
Août 2026